



# STAGE DE DANSE

CONTEMPORAIN  
Pauline Dassac

**DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018**

Studio au 26 rue Auguste Peyré à Oloron

DANCE ACTOR STUDIO  
Cynthia Saint-Marc

**PAGE N°1** à remplir recto-verso et à nous retourner  
Adresse : TERPSICHORE 26 rue Auguste Peyré 64400 OLORON

**Un bulletin d'inscription et un chèque par personne**

Nom :  
Prénom :  
Date de naissance :  
Adresse :  
Téléphone :  
E-mail :  
Ecole de danse :

Je soussigné(e)

Nom :  
Prénom :

\*déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et en approuver les textes,

**Décharge pour les mineurs**

\*le cas échéant autorise mon enfant,

Nom :  
Prénom :

à participer au stage de danse de Terpsichore dimanche 25 novembre 2018.

Fait à :  
Le :

**Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »**

Des parents ou tuteurs (pour les stagiaires mineurs) :

Du stagiaire :

**IMPORTANT**

Toute inscription (Page 1 et 2) non accompagnée du règlement ne sera pas prise en compte !

**PAGE N°2** à remplir recto-verso et à nous retourner  
Adresse : TERPSICHORE 26 rue Auguste Peyré 64400 OLORON

**Tableau à cocher**

<b>Adhésion</b>	<input type="checkbox"/> 12 € <input type="checkbox"/> carte déjà achetée  Validité année scolaire 2018/19 : carte obligatoire pour les non adhérents
<b>Tarifs</b>	10€ (cours d'1h), 15€ (cours d'1h30) et 50€ (forfait « Dance Actor Studio »)  Nombre de cours choisis : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4
<b>Cours</b>	<input type="checkbox"/> 10h00 - 12h00 « Dance Actor Studio » Enfants (de 9 à 11 ans) <input type="checkbox"/> 13h00 - 14h00 Contemporain Enfants (de 8 à 11 ans) <input type="checkbox"/> 14h00 - 15h30 Contemporain Ados-Adultes (niveau intermédiaire) <input type="checkbox"/> 15h30 - 17h00 Contemporain Avancé (bon niveau technique) <input type="checkbox"/> 17h30 - 18h30 Atelier à base d'improvisation guidée (tous niveaux)
<b>Total</b>	Je joins un paiement de ..... € : <input type="checkbox"/> par chèque (libellé à l'ordre de « TERPSICHORE ») : <u>un par personne !</u> <input type="checkbox"/> en espèces (montant exact, ne pas laisser dans nos boîtes aux lettres)

Les cours auront lieu à la salle de danse au 26 rue Auguste Peyré à Oloron Sainte-Marie.

Pauline DASSAC est le professeur invité en Danse Contemporaine.

Cynthia SAINT-MARC, professeur de l'association, donnera pour la deuxième année consécutive, un atelier de 2h intitulé le "Dance Actor Studio" destiné aux enfants de 9 à 11 ans (correspondant aux niveaux A1 et A2 de l'association) : cours réservé aux adhérents uniquement.

Attention, places limitées à 15 élèves. NB : pour permettre l'accès à cet atelier à d'autres élèves, ceux qui ont déjà participé la saison passée ne pourront pas s'y ré-inscrire...

Comme son nom l'indique, le « Dance Actor Studio » est un mélange de théâtre et de danse.

Ce cours donnera lieu à l'apprentissage d'une chorégraphie interprétée sur scène lors du spectacle enfants en juin 2019. Egalement, un clip vidéo sera réalisé avec les enfants par une société professionnelle et sera diffusé au gala. La date de tournage sera communiquée ultérieurement. Les enfants sont tenus de participer aux deux stages du "Dance Actor Studio" en vue d'une meilleure préparation : celui du 25 novembre 2018 et celui du 10 mars 2019.

Les stagiaires devront danser pieds nus ou en chaussettes.

La nourriture est interdite dans la salle de danse et les vestiaires.

Il n'est pas possible de regarder les cours afin d'éviter tout dérangement.

La salle de danse ouvrira 15 minutes avant l'heure de stage et fermera 15 minutes après le dernier cours de la journée.

## **Règlement intérieur du stage à conserver (garder cette page)**

- Inscriptions : Les places étant limitées, seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées de leur règlement. Tout stage commencé est dû intégralement. En cas d'absence du stagiaire, il ne pourra être exigé de remboursement.
- Forfaits : Tous les participants doivent s'acquitter des droits d'adhésion à l'association (carte valable pour l'année scolaire en cours). Les cartes sont nominatives et les forfaits ne sont pas transférables.
- Autorisation parentale pour les élèves mineurs : Les parents des élèves mineurs doivent obligatoirement remplir et signer l'autorisation parentale de participation.
- La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation de biens appartenant aux stagiaires.
- Tous les stagiaires s'engagent à respecter les locaux du lieu de stage.
- L'association se réserve l'exclusivité de toutes photographies, vidéos et enregistrements sur tous supports. Les prises de vues des stagiaires pourront être utilisées par l'association dans le cadre de la promotion.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme des cours ou d'annuler le stage si nécessaire. Dans ce dernier cas, toutes les sommes versées seront remboursées.
- En vertu de la réglementation liée au tabac, il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans les locaux du lieu de stage.
- Tous les stagiaires et accompagnateurs sont invités à prendre connaissance du présent règlement.

**Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement ou dont le comportement nuirait au bon déroulement du stage.**

### **Horaires du stage dimanche 25 novembre 2018**

- 10h00 - 12h00 « Dance Actor Studio » Enfants (de 9 à 11 ans)
- 13h00 - 14h00 Contemporain Enfants (de 8 à 11 ans)
- 14h00 - 15h30 Contemporain Ados-Adultes (niveau intermédiaire)
- 15h30 - 17h00 Contemporain Avancé (bon niveau technique)
- 17h30 - 18h30 Contemporain Atelier (tous niveaux)